

La CFE-CGC Fonction Publique conserve son siège au sein du Conseil Commun de la Fonction Publique

Malgré une annonce prématurée de Mme la Ministre Marylise LEBRANCHU, les Fonctions Publiques CFE-CGC conservent leur siège au sein du Conseil Commun de la Fonction Publique!!!

N'en déplaise à certains, notre organisation syndicale continuera, bel et bien, à s'asseoir à la table des négociations et fera valoir les revendications de nos adhérents dans cette instance supérieure du dialogue social pour toutes les Fonctions Publiques.

Preuve, s'il en est, que notre résultat aux élections professionnelles est le début de la reconquête d'une place au sein des organisations syndicales représentatives!!!

Merci !!!

